

5
apprentissage où les coups de Maître sont plus nécessaires, c'est pour servir le Roy.

Au lieu que par le moyen de la Navigation, nous allons procurer le bien être à quantité de Familles, nous divertissons beaucoup de jeunesse, empêchant les uns de la débauche, les autres d'aller naviguer chez les Nations Estrangeres : nous donnerons de l'employ à nos Artisans, & nous servirons utilement les mandians importuns : nous apporterons le véritable remede aux inconveniens qui nous surviennent, au sujet de nos vins, par le defaut des Vaisseaux, & nous les faisons naviguer à tout ce qui peut apporter du profit, conservans à nous même ce que nous sommes obligez de payer à nos alliez & voisins pour les Vaisseaux qu'ils nous frettent, & enfin il faut esperer un changement de Matelots, lequel ayant quelque chose en sa profession de plus noble & de plus profitable, le nombre en augmentera si fort, que dans les occasions necessaires pour la conservation des interets du Royaume : Sa Majesté aura tres-agreable que cette Province luy fournisse des Matelots, dont la capacité réponde au dessein de la servir : On ne verra plus faire les premiers essais d'équipage sur des Vaisseaux de Guerre, mais plutôt par degrez, chacun entreprendra des voyages suivant son desir & sa capacité sur des Vaisseaux Marchands, pour se rendre dignes de plus grand service aux belles occasions ou l'honneur engage.

Je dis donc, que si les Habitans de la Ville de Bordeaux veulent s'occuper utilement pour la Navigation, ils doivent former une Compagnie sous l'adveu de sa Majesté, afin de mieux parvenir à la grandeur qu'elle se doit promettre : l'engagement pour les nouveaux Bourgeois & les aspirans, peut faire une bonne partie du fonds, étant obligez d'avoir interest de mil livres sur un Vaisseau, de sorte qu'il ne reste qu'à s'unir ensemble, & faire le plus grand nombre de Vaisseaux qui se pourra chercher, ensuite les moyens d'agrandir le fonds de la Compagnie : le Roy accordera des Privileges & quelque don gratuit pour supporter les difficultez d'un nouvel établissement, afin de ne rien diminuer du fonds que les interessez y auroient mis : & pour ne le pas risquer imprudamment, faire assurer sur nos entreprises aux Assureurs de Paris & Rouen, suivant la conjoncture, & les assurer à eux-même sur d'autres desseins : Je me promets que le Roy ne refuseroit pas son secours à une Compagnie qui se formeroit d'elle même, & qu'il feroit telles Declarations qu'il seroit nécessaire pour un établissement solide & permanent.

Je pourrois plus sensiblement représenter les avantages que la Province de Guyenne peut retirer de la Navigation, mais les Estrangers qui peuvent lire ce Discours, est cause que je ne m'en explique pas, pourtant j'en dis assez pour faire penser qu'il y a beaucoup à esperer : Unissons-nous donc ensemble pour faire une Compagnie, banissons la crainte qui retarde les bonnes actions, faisons le premier fonds, demandons hardiment à nos aspirans à la Bourgeoisie, de se hâter dans un si juste dessein, car la protection que sa Majesté nous accordera, la liberalité dont elle usera envers une Compagnie pour le Commerce qu'elle chérit, nous despendent de douter du bon succes : le fonds sera tel, qu'il n'y a pas lieu de se desier qu'il manque, puis que le nombre des Interessez s'augmentera par le nombre des Aspirans à la Bourgeoisie, & comme nous commencerons en un temps où nôtre Monarque est l'Arbitre de toute l'Europe, & que les Estrangers évitent sa colere : Il ne faut pas douter que sous son ombre, nous n'ayons la fortune favorable : Unissons nous donc encore afin de nous ouvrir la belle route qui nous a jusques à present esté fermée par les malheurs passés, & par nôtre negligence. 1686.